

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 13 octobre 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SMEC Jean	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	DEBAILLEUL Delphine	VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe	OGER Isabelle	WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

REUTER Olivier

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 746 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire.

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-487 du 04 juin 2020 et modifié par délibération n°2022-678 du 07 décembre 2022 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;
Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions suivantes :

• **Engagement des dépenses**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
ECCO CONSTRUCTIONS	Facture N° 202310118 du 05/10/2023 Réparation et dévoiement conduite assainissement au fonte appartement 42A place de la mairie	28/08/23	1 168,00 €	1 284,80 €
DG CONSULTANT	Facture N°55/23 du 05/07/2023 Compte rendu moisissures, mesure d'humidité et prise de vue caméra thermique	05/07/23	180,00 €	216,00 €

• **Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, si la mairie est intéressée par ce bien.

Pour les DIA présentées ci-après, la commune renonce à son droit de préemption

Date de réception	Référence Cadastre		Adresse	Superficie	Prix de vente	Notaire	
	Section	Parcelle					
19/06/2023	5	269	7 Rue Claude SEITER	404	113 120,00 €	Me LAURENT Olivier	Cattenom
12/09/2023	5	271	11 Rue Claude SEITER	409	102 250,00 €	Me LAURENT Olivier	Cattenom
28/09/2023	5	252+254+262	16 Impasse des PRES	406	460 000,00 €	Me GRANDIDIER Catherine	Thionville

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17 octobre 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17/10/2023.
Le Maire,